



EUROPE. — XVI^E SIÈCLE

ARMURES, ARMES OFFENSIVES, BLANCHES ET A FEU.

Sous Henri III, c'est-à-dire vers la fin du seizième siècle, la taille de la cuirasse s'allonge et présente une arête prononcée qui donne au plastron la forme d'une cosse de pois, selon l'expression de Meyrick. « Dès le commencement du seizième siècle, dit M. J. Labarte, un luxe inouï s'introduisit dans les armures. Le sculpteur, le ciseleur, le graveur, le damasquineur, l'orfèvre et l'émailleur furent appelés à enrichir les armes de guerre de décorations dont les premiers artistes fournissaient souvent les dessins... » On finit par trouver le fer un métal trop vil pour les armures des grands seigneurs; on le cachait souvent sous une riche dorure, et S. W. Raleigh renchérit sur tout cela en se présentant à la cour d'Élisabeth avec une armure d'argent massif. Ce fut en Italie que s'exécutèrent les plus riches armures, et M. Labarte désigne, parmi les plus illustres en ce genre : Michelagnolo, le premier maître de Cellini, cité par Vasari; Filippo Negrolo, de Milan, le plus habile ciseleur damasquineur de son temps, célèbre par les armures de Charles-Quint et de François I^{er}; Antonio, Frederico, et Lucio Piccinini, qui firent des armures merveilleuses pour les princes de la maison de Farnèse; enfin Romero, qui en fabriqua de magnifiques pour Alphonse d'Este, duc de Ferrare. L'Allemagne a compté aussi des artistes d'un grand mérite en ce genre. Kolmann d'Augsbourg, auteur de l'armure de l'électeur de Saxe, Christian II, peut aller de pair avec les plus habiles artistes italiens. En France, on ne peut nommer qu'Antoine Jacquard, quoiqu'il y en eût nombre d'autres. Jacquard, armurier à Bordeaux vers la fin du seizième siècle, gravait les fines ciselures en fer, dans le genre de Leigeber, artiste nurembergeois. »

N^o 2. — Casque de Charles-Quint, conservé dans le trésor de la cathédrale d'Augsbourg. Ce casque est un armet, remplissant toutes les conditions de la coiffure militaire exigées au quinzième siècle et pendant la première partie du seizième. Le timbre est surmonté de la crête, la visière est grillagée, et le *gorgerin* ou *gorgery* fait partie intégrante du casque. Cette arme est couverte d'une véritable broderie de ciselures. La mître qui surmonte cette arme annonce la qualité de ces princes allemands, électeurs de Cologne, de Trèves, etc., qui étaient des chefs militaires et religieux.

N° 1. — Bourguignotte et armure de pirate, seizième siècle (Armeria de Turin). Le casque de cette armure est la *bourguignotte*, qui était un casque léger, sans mézail et laissant le visage à découvert. Il porte une crête, une avance ou petite visière, un couvre-nuque fixe et deux oreillettes ou oreillons ; son usage date de la fin du quinzième siècle. L'armure offre un exemple de l'influence exercée par le costume civil sur le costume militaire. Selon la mode des pourpoints du temps d'Henri II, le corselet de la cuirasse s'allonge et la pointe de l'arête descend plus bas qu'auparavant vers la ceinture, en même temps que cette arête s'accuse davantage. De plus, les épaulières se terminent par des pièces de métal rappelant les taillades des habits de drap.

N° 5. — Casque et cuirasse, de l'époque de la Renaissance (Armeria de Turin). La cuirasse est un de ces corselets qui se portaient sans aucune addition de tassettes ni d'épaulières, avec le costume de drap ou de soie, le chapeau, le morion ou la segrette. Le casque est une calotte affectant une forme qui se rapproche du bonnet phrygien ; les larges oreillettes sont articulées en jugulaires ; cette armure d'un si riche travail ne semble qu'une arme de parade, à moins qu'elle ne soit un de ces *placarts* d'armures, cités par Brantôme, comme ayant eu la plus grande vogue sous le règne de Charles IX et de Henri III, à cause de leur légèreté et aussi de la perfection de leur travail. Ces corselets, dont la fabrication est antérieure à 1570, étaient gravés à Milan.

N° 9. — Gorgerin et épaulière, avec ornements en relief sur fond or (Armeria de Turin). Ces épaulières avec colletin furent les plus ingénieuses parce que la disposition en éventail des lames articulées recouvrant les épaules permettait à l'homme d'armes de rapprocher le bras du corps. Cependant les mouvements restaient encore fort restreints, puisqu'avec cette épaulière on ne pouvait porter la main au-dessus de son casque, etc. A la différence des anciennes épaulières du quinzième siècle et de la première partie du seizième, cette arme défensive redevint symétrique à l'époque de Henri II, et ce fut son dernier type.

N° 4. — Masse d'armes damasquinée, de la collection de M. Spitzer. La masse est l'arme contondante la plus ancienne. A l'époque que nous retraçons, les cavaliers la portaient à l'arçon de la selle ; les piétons la portaient au cou. Enfin, les stradiots ou albanais, milice irrégulière aux gages de la république de Venise, et plus tard au service de la France, jusqu'au règne de Henri III, suspendaient à l'arçon de leur selle la masse d'armes à la *hongresque* ou à la *turquesque*.

Quoique ce soit là une arme naturelle par excellence, on dit que la masse fut importée en Europe par les croisés ; il faut l'entendre de leur mode et de leur forme.

Au seizième siècle, elle était entièrement en fer. Vers la fin de ce siècle, les Italiens en faisaient un grand nombre, et le marteau d'arçon, qui figurait dans les tournois comme dans la mêlée des batailles, était un



EUROPE XVII^E SIECLE

EUROPA XVIITH CENTY

EUROPA XVII^{TES} JAHR^T



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Stork del.

objet de grand luxe. On damasquait cette arme à l'orientale; celle que nous représentons permettait de porter un coup droit, pénétrant et redoutable.

N° 6. — Dague italienne, de la collection de M. Spitzer. Ce poignard est la *langue de bœuf*, arme italienne analogue à la *miséricorde*. L'extrême largeur de sa lame, qui en détermine le caractère, est quelquefois celle de a main. Cette lame évidée à compartiment est souvent richement ornée de damasquinures en or. Les langues de bœuf de Vérone étaient des plus renommées. Sur la gaine de ces armes, on juxtaposait souvent un petit couteau appelé le *bastardeau*.

N°s 3, 7, 8 et 12. — Poignées d'épée et d'estoc.

Le n° 3, ayant appartenu à Charles II, est la rapière à l'espagnole, à longs quillons droits dont la corbeille à jour avait pour objet de préserver la main, et de faciliter le bris de la pointe de la lame de l'adversaire qui s'y engageait par les ajourés. C'était surtout une arme de duel, en usage vers la seconde moitié du seizième siècle et pendant le dix-septième. La saillie forte qui borde celle-ci en détermine le caractère espagnol; dans les rapières italiennes, la corbeille plus profonde n'a pas cette bordure en saillie.

Le n° 8 est une épée à double garde, avec le *pas-d'âne*, ayant appartenu au duc de Mortemar. Quant au n° 12, il représente la double garde, sans le pas-d'âne. Cette épée de Pizarre fut, dit-on, dorée avec le premier or envoyé d'Amérique.

Le n° 7 est la poignée d'un *grand estoc* ou *épée d'arçon* de Don Juan d'Autriche. La lame de cette arme était quadrangulaire, ce qui la rendait rigide; elle avait un long évidement. Dès la seconde moitié du quinzième siècle, l'homme d'armes portait le grand estoc suspendu à l'arçon de sa selle; cette arme n'avait, pas de branches rejoignant le pommeau, afin que la main armée du gantelet pût facilement saisir la poignée. La grande épée se mettait à l'arçon du côté droit; l'homme avait en même temps son épée de ceinturon, moins longue, du côté gauche. On se servait souvent du grand estoc dans les pas d'armes. Une ordonnance de 1549 fait voir qu'il était en usage sous Henri II; l'épée d'armes et l'estoc d'arçon y sont spécifiés.

Pistolets à rouet. — N° 10. Pistolet d'un prince saxon, seizième siècle. — N° 11. Pistolet avec trois petits canons munis de dards, ayant probablement appartenu à l'empereur Charles-Quint. — N°s 13 et 14. Autres pistolets, dont le dernier est du dix-septième siècle. — Les n°s 11, 13 et 14 dépendent de l'armaria de Madrid, l'autre provient d'Allemagne.

La platine à rouet est originaire d'Allemagne. En 1554, les Français, pour la première fois, se trouvèrent, à la bataille de Renty, en présence des reîtres allemands, armés de pistolets à rouet. La tactique de ces cavaliers qui, leur coup parti, se retiraient, allant au galop se reformer à la queue de l'escadron où l'on

rechargeait l'arme, chaque rang s'avancant et se retirant successivement, par une manœuvre qu'on nommait *la caracol* ou *le limaçon*, fit tomber chez nous, devant ces escadrons en profondeur, l'usage de charger en *haie*, à l'ancienne mode française. A partir de cette époque, le pistolet ou pistole fit partie de l'armement d'une espèce de cavalier nommé *pistolier*. Les premiers pistolets avaient une poignée formant un angle prononcé avec le canon, assez court. Leur pommeau de grande dimension est, en général, de forme sphérique. Plus tard, la forme s'allonge considérablement; la crosse est placée presque en ligne droite avec le canon. C'est le type du pistolet du temps d'Henri IV. Dans les premières armes, l'appareil est extérieur au corps de platine; les différentes pièces offrent de grandes dimensions. Le perfectionnement consista à diminuer ces pièces et à les enfoncer le plus possible dans le corps de platine, jusqu'à les y noyer complètement. Les armes à rouet restèrent en usage pendant le dix-septième et même une partie du dix-huitième siècle. En Allemagne, elles servaient particulièrement dans les derniers temps à s'exercer au tir à la cible.

« Du moment que les armes à feu, dit M. Labarte, furent devenues portatives, l'art s'appliqua à les décorer. Les canons des arquebuses, des mousquets et des pistolets furent rehaussés, comme les armures, de fines ciselures et d'ornements damasquinés en or et en argent. On enrichit la couche de fines incrustations, on y employa l'ivoire teinté de plusieurs nuances et les bois de différentes couleurs. La platine et la batterie reçurent aussi de belles décorations; on y cisela des ornements, des arabesques, des figures en relief, et souvent même de charmantes figurines de ronde bosse. (*Hist. des arts industriels.*)

Documents photographiques.

Voir, pour le texte : Catalogue du Musée d'Artillerie; Paris, 1862. — Viollet-le-Duc, Dictionnaire du Mobilier français, Armes de guerre. — J. Labarte, Hist. des Arts industriels. — Ed. Lièvre, les Collections célèbres. — Jubinal, la Armeria Réal. — P. Lacombe, les Armes et les Armures.